



Problème de garde d'enfants

Par **Cess1418**, le **05/09/2014** à **20:37**

Bonjour.

j'ai eu 2 enfants avec mon ex-compagnon. Nous avons fait devant le juge le choix d'une garde alternée (1 semaine chaqu'uns)depuis 2 ans.

mais voilà que depuis début mars, pour raison personnelle ("indisponibilité"), il a refusé de prendre totalement les enfants.

Il n'a fait la demande de les prendre que pendant les vacances scolaires (2x 15 jours).

A ce jour, il exige de les avoir à nouveau la semaine car il est de nouveau " disponible" car de nouveau en couple.

Cependant suite au non respect de la garde alternée, j'ai fait une requête ,au juge des enfants par l'intermédiaire de mon avocate,pour une garde complète depuis avril.

Le souci qui se présente à moi est que ,lui ayant amener les enfants pour ce week-end, il menace de les garder toute la semaine.

Suis-je en droit d'aller les récupérer à la fin du week-end ou dois-je, maintenant, obéir à ses nouvelles disponibilités?

Par **kbouhaouala**, le **09/09/2014** à **10:01**

Bonjour Cess,

A mon humble avis tant que le jugement est en votre faveur, votre ex mari se doit de respecter la décision du juge. Ceci dit, je vous conseille de vérifier cela avec un <http://www.avocat-guiondemeritens.com/residence-des-enfants.php> expérimenté.